2009/1218 - Attribution d'une subvention de 20 000 euros à l'Association Sportive Automobile du Rhône pour l'organisation du 61e Rallye de Lyon Charbonnières les 17 et 18 avril 2009 - Approbation de conventions (Direction de la Communication Externe) (BMO du 16/03/2009, p. 0418)

Rapporteur: M. BRAILLARD Thierry

M. BRAILLARD Thierry, rapporteur : Avis favorable de la Commission pour le soutien, comme chaque année, au Rallye de Lyon Charbonnières.

Mme ROY Mireille, Adjointe : Monsieur le Maire, chers Collègues, une fois n'est pas coutume, permettez-moi une petite revue de presse de ces jours derniers.

- Le Point du 16 mars 2009 avec un titre : le mondial des rallyes atteint sa cote d'alerte : deux morceaux choisis, il n'y avait que 32 voitures au départ à Limassol avec trois championnats du monde au menu... Plus loin, en salle de presse, les effectifs étaient plus clairsemés que jamais.
- Le Progrès du 22 mars 2009 : Honda qui abandonne l'univers démesuré de la formule 1, Subaru et Suzuki qui disent adieu au Championnat du monde des rallyes, Mitsubishi qui se retire du rallye-raid et du Dakar, les différents constructeurs japonais n'ont plus un yen à mettre dans le sport automobile, jugé comme superflu par ces temps de crises.
- Le Nouvel Obs du 16 mars 2009 également : has been et quasi-criminel le propriétaire de 4 x 4 garé en centre ville.

Autre citation : le moment est venu de rompre cette addiction à l'essence, a martelé qui ? Obama lui-même.

J'aurais pu continuer encore les exemples trouvés çà et là de rallyes automobiles qui prennent l'eau, de partenaires qui se retirent, de voix qui s'élèvent contre le rallye en Irlande, terre du tourisme traditionnel plus vert, contre celui de Monte Carlo, ou contre l'injustement renommé Dakar qui traverses des zones hyper arides dans l'Atacama. Des manifestations de contribuables ont d'ailleurs réussi à faire déguerpir le départ de Paris.

Bref, mes chers Collègues, les innombrables contestations visant le sport automobile n'émanent pas toutes, loin s'en faut, d'irréductibles écologistes rétrogrades et pas fun du tout.

Tout simplement, l'époque n'est plus au bling-bling, encore moins au vroum-vroum !

(Rires.)

Pour des raisons évidentes de développement durable : un Grand Prix de Formule 1, c'est 22.000 tonnes équivalent CO².

Pour des raisons éthiques : 359.000 € de budget prévisionnel, pour un événement qui frise l'indécence, pour une course qui prône le gaspillage, la vitesse.

A la rigueur, on pourrait admettre que ces courses s'orientent vers la recherche d'une moindre consommation énergétique : faire le plus de kilomètres, avec le moins de carburant, promeuvent des véhicules hybrides ou moins polluants.

A l'heure où nous examinons avec rigueur les subventions aux associations, nous nous devons de réfléchir avec acuité à l'utilisation des fonds publics, cette aide de 20.000 € nous paraît injustifiée.

Je pense, entre autres, aux actions de sensibilisation, à la semaine de l'éco-mobilité, que nous pourrions mettre sur pied avec cette somme-là.

Oui, nous assumons : cette course est ringarde ! Le Groupe des Verts votera, bien évidemment contre cette subvention et veut bien jouer les empêcheurs de polluer en rond !

(Applaudissements du Groupe Les Verts.)

M. LE MAIRE : Madame Roy, dites ce soir, dans le débat que vous n'étiez pas près d'une antenne, parce que sinon cela commence mal le débat !

(Sourires.)

Je mets aux voix les conclusions de mon rapport. Il n'y a pas d'opposition ? Elles sont adoptées à la majorité.

(Le Groupe Les Verts a voté contre.)

(Adopté.)